

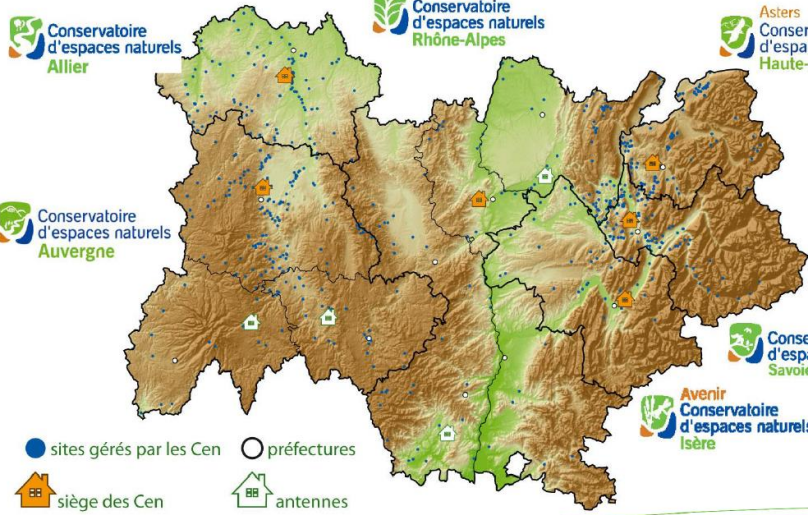


GESTION D'ESPACES NATURELS

Les solutions fondées sur la nature

Des réponses pour l'agriculture, la ressource en eau, le climat...

Villars (42) – 17 novembre 2022



Une Région entièrement couverte par l'action
de 6 CEN de rayonnement départemental ou interdépartemental




650 sites naturels
préservés, dont **16 réserves**
nationales / régionales en
gestion ou co-gestion



1 520 000 visiteurs
accueillis sur nos sites
naturels



3 506 371 €
reversés aux entreprises
du territoire (sous-traitance)



187 salariés
impliqués au quotidien
pour la préservation
du réseau des sites CEN



89 163 nouvelles données
naturalistes récoltées
et versées à l'Observatoire
régional

200 agriculteurs en
contrat avec les CEN
sur près de 2 000 ha



Agir concrètement à l'échelle des différents territoires de la Région Auvergne - Rhône-Alpes, avec l'ensemble des acteurs locaux pour préserver durablement le patrimoine naturel et l'ensemble des services environnementaux qui leurs sont liés

- Connaître le patrimoine naturel et les services environnementaux
- Préserver les sites naturels par l'acquisition et les conventions avec les propriétaires privés ou publics
- Gérer les sites en lien avec les usagers et notamment les agriculteurs
- Valoriser le patrimoine naturel en l'intégrant dans les projets de territoires
- Animer les politiques et les actions au niveau des territoires, de la commune à la région

FICHE EXPÉRIENCE 06

Restauration hydrologique du marais de Vaux



LE + DU PROJET

Une vision globale de la gestion de l'eau sur le territoire: le projet de restauration a été un moteur pour les deux localités riveraines dans la mise en conformité de leurs réseaux d'assainissement.

DÉFIS SOCIÉTAUX CONCERNÉS:



Gestion de l'eau



Atténuation
du changement climatique



Développement
socio-économique



Vue aérienne des travaux de réouverture du marais de Vaux. ©CEN Rhône-Alpes

Chiffres-clés:

- 40 ha restaurés par comblement de fossés
- 25 ha de défrichage
- 1 600 m de ruisseau reméandrés
- 1 300 m d'ancien lit comblés
- Projet hydrologique: 1 510 000 € TTC
- Sentier pédagogique: 400 000 € TTC
- Restauration des assainissements des deux communes voisines: 3 100 100 € TTC



1. Reméandrage du ruisseau des Vuirets. ©CEN Rhône-Alpes



2. Comblement de fossés sur la partie nord du marais. ©CEN Rhône-Alpes



3. Travaux de bûcheronnage sur le marais de Vaux. ©CEN Rhône-Alpes



Les espaces naturels, champions du stockage du carbone

Les écosystèmes captent **20% des émissions de gaz à effet de serre** en France métropolitaine.
C'est ça en moins dans l'atmosphère !



Tourbières : jusqu'à **1400**



Forêts : jusqu'à **150**



Prairies : jusqu'à **65**



LES ZONES HUMIDES

GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU



UN RÔLE D'ÉPONGE

- ALIMENTATION DES SOURCES, COURS D'EAU ET NAPPES PHRÉATIQUES
- SOUTIEN DES ÉTIAGES EN PÉRIODE SÈCHE

UN RÉGULATEUR DES ÉCOULEMENTS

ATTÉNUATION DE LA VIOLENCE DES INONDATIONS
EN AVAL : LIMITATION DES RISQUES NATURELS

EXEMPLES

Sur le Rhône, depuis 1930, 50 % des champs d'expansion le long du fleuve ont disparu (urbanisation, remblaiement, endiguement).

Conséquence : une crue majeure en 2003 à Arles a coûté plus d'un milliard d'euros.

La plaine alluviale de la Bassée (Nord-Pas-de-Calais) joue le rôle de zone d'expansion des crues de la Seine en amont de Paris. Pour remplacer cette infrastructure naturelle par un barrage d'écrêtement des crues, il faudrait déboursier entre 100 et 300 millions d'euros, soit bien plus que le coût de l'entretien de la

LES ZONES HUMIDES

**GESTION
DE LA
RESSOURCE
EN EAU (QUALITÉ)
EPURATION ET FILTRATION**
LES ZONES HUMIDES DE TÊTE DE
BASSIN REPRÉSENTENT NOTRE
CAPITAL HYDROLOGIQUE ET
CONDITIONNENT EN QUALITÉ ET
QUANTITÉ LES RESSOURCES EN
EAU DE L'AVAL :

- MEILLEURE QUALITÉ DES EAUX
- DES ÉCONOMIES POUR GÉRER LA RESSOURCE



EXEMPLE

Le marais de Saône, près de Besançon, alimente 55 000 habitants en eau potable. Son rôle dans l'épuration des eaux a été mis en évidence lors d'analyses de la qualité des eaux superficielles du marais : diminution des matières organiques, de l'azote et des nitrates. Source : Syndicat mixte du marais de Saône (*Zones Humides Infos n°66*)



Charte des bonnes pratiques agricoles en zones humides

DÉPARTEMENT DE LA LOIRE



L'ABREUVEMENT DES TROUPEAUX EN MILIEUX HUMIDES

Comment concilier la production agricole et la préservation
des milieux aquatiques ?



LES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES

Identifié, dans le cadre du programme pour l'évaluation des écosystèmes pour le millénaire (Millennium Ecosystem Assessment 2005), les services écosystémiques sont généralement regroupés en **quatre catégories** :



SERVICES D'APPROVISIONNEMENT
PRODUITS OU BIENS
OBTENUS DES ÉCOSYSTÈMES

Exemples : nourriture, fibres, ressources génétiques, eau douce, biomasse combustible, biochimie, médicaments naturels, etc.



SERVICES DE RÉGULATION
BÉNÉFICES OBTENUS DES PROCESSUS
DE RÉGULATION DES ÉCOSYSTÈMES

Régulation climatique, régulation des maladies, purification de l'eau, pollinisation, régulation des eaux, traitement des déchets, contrôle de l'érosion, etc.



SERVICES CULTURELS
BÉNÉFICES RÉCRÉATIFS,
PATRIMONIAUX, SPIRITUELS

Loisirs et tourisme, valeurs spirituelles et religieuses, inspiration, éducation, valeurs éthiques et d'existence, etc.



SERVICES DE SOUTIEN
PROCESSUS NATURELS NÉCESSAIRES POUR LES AUTRES SERVICES

Exemples : cycle des nutriments, production primaire, cycle de l'eau, photosynthèse, formation des sols

PRÉSERVER ET RESTAURER LES MILIEUX NATURELS CONTRIBUENT À RÉPONDRE AUX DÉFIS DE DEMAIN GRÂCE AU MAINTIEN DES SERVICES ÉCOSYSTÉMIQUES !

LES SOLUTIONS FONDÉES SUR LA NATURE #SFN

Basées sur des actions concrètes de préservation et de restauration des milieux naturels, les solutions fondées sur la nature contribuent également au bien être humain tout en jouant un rôle positif pour la biodiversité !





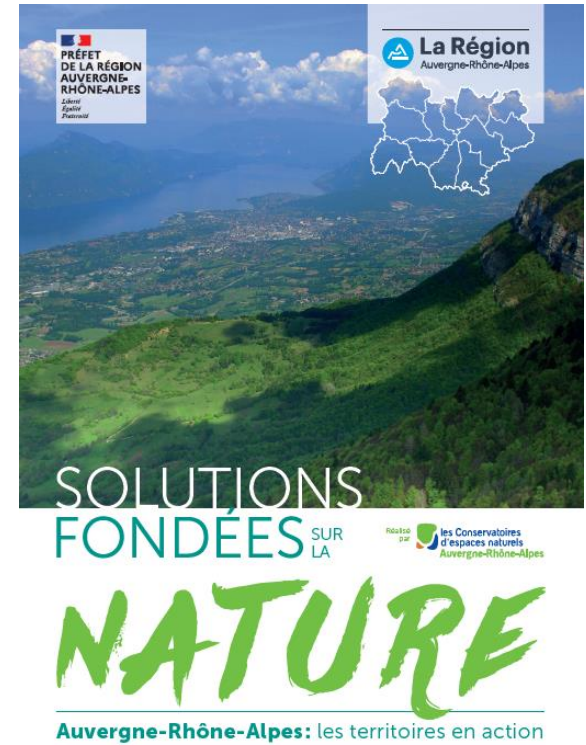
Une définition officielle a été adoptée par voie de motion lors du Congrès mondial pour la nature de 2016. Ainsi, les SFN sont-elles définies comme **des actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés pour relever directement les enjeux de société de manière efficace et adaptative, tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité.**¹

Cette définition embarque en quelques lignes plusieurs caractéristiques fondamentales des SFN.

La première concerne leur **nature**: il s'agit d'actions qui s'appuient sur le **bon fonctionnement des écosystèmes**. Il peut ainsi s'agir d'actions de préservation d'écosystèmes et de leurs fonctionnalités, de leur **gestion durable** dans un cadre d'utilisation par des activités humaines ou encore de leur **restauration** lorsqu'ils ont été dégradés.

La seconde concerne leur **objectif**: pour caractériser une SFN, la préservation de la biodiversité est un objectif nécessaire... mais pas suffisant! Il s'agit en effet de viser, conjointement à l'enjeu de préservation de la biodiversité, un ou plusieurs des 6 défis sociétaux complémentaires suivants:

- l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques,
- la prévention des risques naturels,
- l'amélioration de la santé,
- la sécurité alimentaire,
- l'approvisionnement en eau,
- le développement socio-économique.

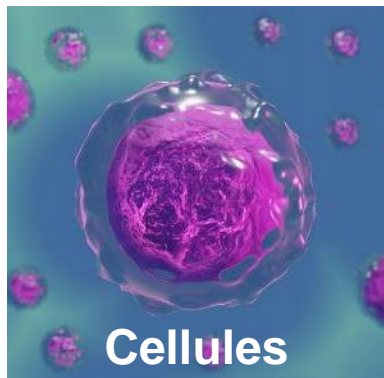


Littéralement :
la « **diversité biologique** »

- La diversité et la variété du vivant (gènes, espèces, écosystèmes...)
- Par extension, l'ensemble de la vie sur terre



Gènes



Cellules



Populations



Paysages



La biodiversité est source de biens et de services :





Merci de votre attention

Fabien BILLAUD – CEN Rhône-Alpes